

Projet de Vie

Maison Communale d'Accueil de l'Enfance

Les Nutons



Rue Sous Meuse, 16 5300 NAMECHE

2: 081/58.14.37



Nous vous souhaitons la bienvenue à vous et à votre enfant à la crèche « *Les Nutons* ». Nous mettons tout en œuvre pour accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions, prendre soin de lui, veiller à son bien-être et à son bon développement.

Nous souhaitons que vous, parents, deveniez nos partenaires dans une relation constructive autour du bien-être de votre enfant.

Nous vous invitons donc à découvrir notre « Projet de Vie » ;

il est le reflet du travail que nous opérons au quotidien, des lignes de conduite que nous nous sommes données, de notre volonté d'améliorer continuellement la qualité de l'accueil.

QUI SOMMES NOUS?

Située au cœur de NAMECHE (commune d'ANDENNE), la crèche « *Les Nutons* » est une maison communale d'accueil de l'enfance de **l'intercommunale IMAJE**, agréée par l'ONE pour une capacité de 15 places. Nous accueillons des enfants âgés de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi, de 7 h 00 à 18 h 30.

La participation financière demandée aux parents est établie suivant les barèmes fixés par l'ONE, en fonction des ressources du ménage.

L'accueil de l'enfant se fait dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses de ses parents, sans distinction de nationalité, de croyance ou d'orientation sexuelle.

Les enfants sont accueillis par une **équipe de puéricultrices diplômées** dont le rôle premier est d'accompagner chaque enfant tout au long de la journée, dans le respect de ses besoins et de celui du groupe, dans le soutien de ses différentes acquisitions.

Une **technicienne de surface** assure le nettoyage quotidien des locaux.

Disponible et à l'écoute des parents, le **travailleur médico-social (TMS)** est garant du bien-être et l'épanouissement de l'enfant au sein de la crèche.

Il est chargé de la gestion d'équipe et des tâches administratives mais participe également à la vie quotidienne avec les enfants.

NOTRE OBJECTIF

Notre objectif est d'offrir quotidiennement les meilleures conditions d'accueil aux enfants qui nous sont confiés en termes de soins, de bien-être et de développement ; Cela signifie :

Que nous veillons à offrir un environnement familier et sécurisant à chacun, notamment grâce à une présence attentive et bienveillante, des réponses ajustées, stables et répétées aux besoins de l'enfant,

Que nous sommes attentifs au bon développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social de chacun des enfants,

Que nous respectons les rythmes de chacun,

Que nous permettons à l'enfant de s'exprimer et lui laissons la liberté d'interagir avec les autres enfants du groupe,

Que nous encourageons le désir de découverte en organisant des espaces de vie adaptés aux besoins des enfants, en mettant à leur disposition du matériel varié (jeux, modules, matériel de psychomotricité), en leur donnant accès à des activités diversifiées et ce, en toute sécurité.

Par contre, nous n'avons pas pour objectif de préparer l'enfant à aller à l'école maternelle. Il s'agit donc moins d'apprendre des contenus ou des compétences à l'enfant que de lui permettre de se construire, de grandir, de faire les acquisitions qu'il est prêt à effectuer, de développer les compétences sociales en rapport avec son niveau de développement.

En tant que professionnel(le)s, nous veillons à bien différencier la fonction d'accueillante du toutpetit qui est la nôtre par rapport à la fonction parentale. Etre professionnelle nécessite une observation et une attention pour chaque enfant.

Etre professionnelle, cela signifie agir avec la conscience de ce que nous faisons, savoir ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons, cela nécessite de disposer de lignes de conduites communes pour l'ensemble du personnel d'encadrement.

Le premier principe qui fonde le travail des puéricultrices est LA CONTINUITE dans les actes posés. D'abord, de manière à réduire le nombre de personnes auxquelles doit se familiariser le « tout petit », trois puéricultrices sont attachées spécifiquement à la section. Ensuite, la continuité des actes posés se traduit à travers l'accompagnement d'une même puéricultrice à l'égard d'un enfant : c'est la puéricultrice qui aura changé l'enfant et donné son repas qui l'accompagnera au lit et qui, idéalement, ira le lever de la sieste. C'est la puéricultrice présente à la familiarisation qui suivra plus particulièrement l'enfant au quotidien. Actuellement, le système de référence est en réflexion. Chaque puéricultrice est particulièrement vigilante au respect du rythme de chaque enfant, tant dans les habitudes de sommeil qu'au niveau des différents besoins.

Un autre principe important est **LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE** chez l'enfant. Très tôt, nous privilégions la place active de l'enfant, par exemple, en lui laissant la possibilité de gérer ses interactions, en lui permettant de se mouvoir, de circuler selon son gré, de rejoindre le miroir en plinthe ou le local de psychomotricité s'il en a envie. Le système de libre service au moment des repas ainsi que le ramassage des gobelets de soupe par les enfants eux-mêmes sont d'autres initiatives allant dans le sens du développement de leur autonomie.

Ces éléments fondent et animent le travail de l'équipe au quotidien.

Des réunions régulières permettent d'échanger sur la vie de la crèche, de préparer l'entrée ou le départ des enfants, d'aborder la réalité de chaque enfant, de discuter des problématiques rencontrées et de réfléchir à leur résolution, de débattre du « Projet de Vie », de sa mise en pratique et de ses ajustements,...

Le personnel bénéficie de possibilités de formations individuelles (large éventail de formations via l'ONE, formation à la réanimation prodiguée par les infirmières d'IMAJE) et d'une journée pédagogique (ainsi que deux après-midis) par an.

S'ils rencontrent une difficulté, les parents sont invités à contacter le travailleur médico-social (TMS) de la crèche qui prendra le temps de les écouter et de les rencontrer.

Il est également possible aux parents de prendre contact avec la direction assurée de manière conjointe par :

- > Madame GEORGERY, Directrice administrative (081/40.91.63),
- > Madame COURTOY, Directrice pédagogique (081/40.91.66).

Le siège administratif de notre intercommunale se situe rue Albert 1^{ier}, n°9 à 5380 Noville-les-Bois (FERNELMONT).



L'ORGANISATION DES LOCAUX

Les locaux se composent d'une pièce de vie, d'un espace de change, d'un WC, d'un réfectoire et de quatre chambres. La crèche dispose également d'un jardin clôturé. L'organisation de notre crèche est conçue de manière « verticale », ce qui signifie que les groupes d'âge sont mélangés et que les enfants évoluent dans le même espace collectif, ce qui facilite les repères affectifs et permet une continuité du lien entre l'enfant et ses puéricultrices.

La pièce de vie

L'aménagement de la pièce de vie, dégagée et sécurisée, permet de réduire les interdits et de laisser aux enfants une grande liberté de mouvements.

Elle comprend une cabane et un « espace doux » (grand tapis, coussins, couettes).

Différents jeux sont mis à disposition des enfants tout au long de la journée ; des rituels rythment le quotidien, par exemple, le moment des chansonnettes précédant le dîner.

Les jeux et la diffusion de musiques permettent le développement sensoriel ; les tapis de sol, les coussins et les éléments de psychomotricité permettent aux enfants de découvrir leur environnement et de l'investir.

Deux espaces sécurisés pour les « tout-petits » : pour les nourrissons, il y a un espace doux et sécurisé se trouvant en hauteur, au dessus de la cabane. Un second espace sécurisé a été aménagé à l'aide d'une barrière qui sépare la section ; cette barrière permet ainsi de préserver un lieu paisible où les tout-petits peuvent ramper, rouler, évoluer à leur rythme et découvrir des jeux adaptés à leur âge tout en voyant les autres copains ; ils passent régulièrement de l'autre côté selon les moments de la journée. Les bébés y sont mis dans des positions confortables et adaptées à leur niveau de développement psychomoteur ; un enfant ne sera pas mis en position assise s'il ne l'a pas encore acquise.

Le réfectoire : il accueille les enfants pour les collations, dîners, goûters mais également pour certaines activités libres (peinture) nécessitant la constitution de petits groupes.

Des relax sont disponibles pour les « tout-petits » mais, pour privilégier la liberté de mouvements, ils sont utilisés le moins possible (utilisés notamment pour le repas des enfants de moins de neuf mois n'ayant pas encore acquis la position assise).



Des jeux diversifiés

La pièce de vie



Un espace doux toujours présent



L'une de nos quatre chambres

Le réfectoire





Le jardin















UN ACCUEIL PERSONNALISE

Quelque soit son âge, l'arrivée d'un enfant au sein du milieu d'accueil se prépare. Lors de la réservation, un contact préalable avec le TMS permet l'organisation d'une visite de la crèche et la fixation d'un rendez-vous pour la constitution du dossier de l'enfant. Lors de cette rencontre, outre la part administrative (divers documents sont passés en revue et complétés avec les parents), c'est l'occasion de répondre aux attentes et questions ainsi que de parcourir le « Règlement d'Ordre Intérieur » et le présent « Projet de Vie », documents structurant la relation entre les parents et la crèche.

Vous serez invités à compléter un livret intitulé « A mon rythme, à la crèche » qui inventorie le type de repas consommé par votre enfant, ses habitudes alimentaires, ses rythmes, ses activités d'éveil préférées,... au moment de son accueil à la crèche.

Il s'agit, pour les puéricultrices, d'un outil précieux pour apprendre à le connaître.



La période de familiarisation est importante; c'est un processus qui permet à l'enfant de prendre contact progressivement avec son nouvel environnement et qui permet à ses parents de livrer leurs questions, attentes et craintes. Cela permet également aux puéricultrices de faire connaissance avec l'enfant, découvrir ses habitudes, ses rythmes,... Et donc, elle est le lieu où

se construit la relation de confiance entre les parents et l'équipe, élément essentiel pour l'enfant.

La période de familiarisation est variable pour chaque enfant.

Le processus de départ s'étale sur trois jours.

Lors de la **première journée de familiarisation**, l'enfant est accueilli durant une heure avec ses parents. C'est l'occasion d'échanger avec une puéricultrice concernant les habitudes de l'enfant, et ce, à l'aide du livret « A mon rythme, à la crèche ».

Lors de la **deuxième journée**, l'enfant reste seul deux heures environs.

Cette deuxième journée est marquée par la séparation. La puéricultrice qui a assuré l'accueil de la veille reste particulièrement attentive à l'enfant, prend le temps de l'observer et de le rassurer.

Lors de la **troisième journée**, l'enfant reste seul une demi-journée durant laquelle il prend un repas à la crèche, un des premiers moments privilégiés avec la même puéricultrice que les jours précédents.

Au-delà de ces trois jours qui constituent un processus récurrent, il est entendu que l'enfant est loin de s'être totalement familiarisé avec son nouvel environnement.

Il est donc conseillé de démarrer progressivement par des demi-journées.

Un processus de familiarisation sera également envisagé lorsque l'enfant revient d'une longue période d'absence et ce, afin de lui permettre de reprendre un rythme en douceur.

POUR UNE CRECHE ACCUEILLANTE ET SECURISANTE

Nous demandons à chaque parent de nous fournir quelques photos de famille.

Le but est de permettre aux parents d'investir symboliquement les lieux.

Ces photos sont assemblées dans un petit album plastifié facile à manipuler.

Les albums famille sont à disposition des enfants, permettent de leur parler de papa, de maman qui viendra tantôt, de marraine ou de papy qui font un grand sourire sur la photo. Espace de découverte et d'apaisement, ces albums famille alimentent les échanges entre les puéricultrices et les enfants.

Il est également proposé aux parents de fournir un tour de lit familier ou tout autre objet permettant de rappeler la maison.

L'enfant vient avec son (ses) **doudou**(s) et sa **tétine**; ceux-ci sont à sa disposition, il peut les prendre ou les déposer à sa guise (sauf au moment du repas où il est invité à le ranger).

Le matériel de chaque enfant est identifié par un « **petit animal** » ; ainsi, le panier de change ou celui du couloir seront autant d'éléments que l'enfant apprendra progressivement à reconnaître et à faire sien.

Chaque jour dans le hall d'entrée, nous affichons sur un **panneau** la photo et le prénom de chacune des puéricultrices qui font l'accueil du matin et du soir.



Enfin, un **cahier de vie** est réalisé pour chaque enfant où sont consignées les anecdotes, observations, moments clés et photos. Ce cahier est mis à disposition des parents pour qu'ils puissent en prendre connaissance et y écrire s'ils le souhaitent.

A la fin du séjour, nous veillons à préparer cette étape importante pour l'enfant en collaboration avec ses parents. Certains parents souhaitent organiser une petite fête. A cette occasion, le cahier de vie qui a suivi l'enfant tout au long de son séjour en crèche lui est remis ainsi que l' « album famille ».

COMMENT SE DEROULE UNE JOURNEE A LA CRECHE?

Même si chaque journée en crèche est différente, celles-ci sont rythmées de moments précis et de rituels qui sont autant des repères temporels rassurants pour l'enfant.

7:00

Ouverture de la crèche



Il est demandé que l'enfant puisse arriver habillé et que son lange soit propre. Le premier biberon de la journée est donné à la maison, pour qu'il y ait un premier contact affectif de l'enfant avec son parent (première étape pour passer une bonne journée). L'équipe prend le relais pour les biberons suivants.

Pour entrer dans la pièce de vie, les parents sont invités à mettre des chaussons plastifiés afin de maintenir le lieu propre. Ces chaussons (ainsi qu'un siège) sont mis à disposition des parents dans le hall d'entrée. Le personnel de la crèche circule quant à lui avec des chaussures de service.



De

L'accueil du matin est un moment d'attention porté à l'enfant et de communication o

avec les parents ; la puéricultrice s'informe sur l'enfant (santé, heure du repas, déroulement de la nuit ou des jours précédents) et demande aux parents s'il n'y a rien de particulier le concernant. Les informations transmises par les parents sont notées dans un carnet de communication accessible à toute l'équipe. La puéricultrice accompagne le parent et son enfant dans ce moment de séparation, en laissant le temps à chacun, en ne prenant pas trop vite l'enfant des bras du parent. Elle veille à respecter les attentes des parents ; certains auront besoin de donner l'enfant dans les bras tandis que d'autres préfèreront déposer leur enfant sur le tapis.

9:00

distribution de la collation

Sauf pour les nourrissons (où le biberon de lait est préparé suivant les besoins), la collation du matin se compose d'un potage.

De l'eau est proposée vers 9 h, mais également à chaque moment de repas, dans des gobelets ou des contenants apportés par les parents (biberon, tasse adaptée).

Nous en proposons très régulièrement lors des chaleurs...

... ou tout simplement, lorsque l'enfant nous le demande.



9:30

Place aux jeux, à la découverte et... aux changes !

Les changes et les soins

Les changes sont effectués à des moments précis de la journée : à partir de 10 h 15, après le dîner si nécessaire, après la sieste et avant l'heure du retour.

Ces moments sont autant de repères pour l'enfant.

En dehors de ces moments précis, l'enfant est changé selon ses besoins. Lors du premier change du matin, l'enfant est laissé en tenue confortable (body avec T-shirt ou legging) et pieds nus pour permettre une liberté dans ses gestes et développer le sens tactile et la musculation des chevilles. L'hiver, nous demandons des chaussettes antidérapantes.

Les moments de changes et de soins permettent de développer une relation privilégiée avec l'enfant ; la puéricultrice lui parle, échange des sourires, est à son écoute, reste attentive à ses besoins. Outre les changes, les puéricultrices réalisent des soins divers : lavage du nez, des mains et de la bouche et, si nécessaire, administration de médicaments sur prescription médicale.

La salle d'hygiène est séparée de la pièce de vie afin d'offrir à l'enfant un espace d'intimité avec la puéricultrice et favoriser la relation. Toutefois, une baie vitrée (donnant sur la pièce de vie) permet à la puéricultrice de garder le contact visuel avec le groupe.

L'apprentissage de la propreté se fait en collaboration avec les parents. L'enfant doit avoir atteint un niveau de maturité neuromusculaire, intellectuel et affectif suffisant. Il doit se sentir prêt et en manifester l'envie; des petits pots sont mis à sa disposition ainsi qu'un WC équipé d'une planche adaptée et ďun marche-pied accéder. pour У Cet apprentissage doit également être initié à la maison et sera poursuivi à la crèche.

Les moments de jeux et d'activités

En dehors des moments de soins, les puéricultrices sont assises au niveau des enfants, de manière à interagir avec chacun tout en observant et en surveillant le bon déroulement des activités. Pendant les moments de jeux, l'enfant a accès à son doudou et à sa tétine.

• Espaces conçus pour les « tout-petits »

La délimitation de l'espace des « tout-petits » par une barrière (ainsi que l'espace au dessus de la cabane) permet d'assurer leur sécurité. Les « tout-petits » sont placés sur des tapis afin de favoriser leur liberté de mouvement, la découverte du corps

Les activités proposées dépendent du niveau de développement psychomoteur de l'enfant ; les puéricultrices sont attentives à celui-ci.

et l'observation de leur environnement. Plusieurs types de jeux sont proposés en fonction du développement psychomoteur : hochets, portiques, bouteilles, cubes, jeux de couleurs, formes et poids différents stimulant le développement sensoriel.

• Les jeux et les découvertes

En dehors de la cabane (espace de cachette et d'intimité) et de l' « espace doux » installés de manière permanente, plusieurs types de jeux sont proposés : dînette, autos, camions, puzzle, bébés et poussettes, bac à riz, parcours de psychomotricité (tapis, vague, tunnel),... Des activités créatives (peinture) courtes et libres sont régulièrement proposées. Nous diffusons de la musique (classique, enfantine, contemporaine) pour susciter la découverte sonore.

• Le plaisir des histoires et des livres

La Bibliothèque d'Andenne met à disposition de la crèche de nombreux livres qui permettent autant de moments de lecture et de découverte.



Nous avons le plaisir d'accueillir une « Bonne Maman Conteuse » qui, tous les mois, fait découvrir autrement les joies de la lecture et du récit aux enfants.

Les espaces extérieurs

La crèche dispose d'un jardin. C'est l'occasion de sortir (avec chapeaux et crème solaire) s'amuser avec les jeux d'extérieur tels que vélos, toboggans, balancelles, ballons.

Lorsque l'encadrement en personnel le permet, nous partons promener au bord de l'eau, dire bonjour aux canards, aux cygnes et aux bateaux. C'est la raison pour laquelle est demandée aux parents l'autorisation de promenade.



10:50

Rituels d'avant le dîner : comptines, chansonnettes et relaxation

Des chansonnettes et comptines sont proposées. Ensuite, le moment de relaxation avec de la musique douce permet d'apaiser le groupe avant le dîner.

11:30

Le dîner

Les dîners en crèche comprennent soit des repas cuits à l'eau et mixés (pour les « tout-petits »), soit des repas plus élaborés et savoureux, présentés en morceaux.

C'est la firme spécialisée « TCO » qui élabore des plats dans son atelier de fabrication « La cuisine des champs » situé à Fernelmont, à deux pas du siège d'IMAJE. Ce sont des plats prêts à être consommés, frais, locaux, sans additifs ni agents conservateurs. Le transport, le stockage des repas ainsi que leur manipulation en crèche se réalisent suivant les règles et principes édictés par l'AFSCA.

Les menus sont affichés dans le hall d'entrée. La grille mensuelle de présence de l'enfant nous permet de prévoir le nombre de repas à commander. Le type de préparation et de présentation du repas est fonction du développement de l'enfant.

Pour les « tout-petits »

Les parents de nourrissons fournissent les biberons et le lait adapté. Le **biberon** est donné dans les bras, il est préparé en crèche par nos soins. Lorsque la maman allaite toujours, l'équipe propose d'apporter des biberons de lait maternel.

Les repas ont lieu à la demande ; les puéricultrices respectent le rythme de chacun.

Progressivement, l'enfant aura son repas à des heures régulières.

Pour les **repas** « **vapeur** », ils sont donnés dans la section pour offrir un environnement le plus calme possible ; les bébés sont installés dans un relax (tant que la position assise n'est pas acquise) ou dans une petite chaise, chacun à leur tour, en débutant par ceux qui ont déjeuné le plus tôt ; pendant que chacune des puéricultrices s'occupe de donner un repas, les autres enfants continuent à jouer.

Pour les plus « grands »

Le repas est pris collectivement, aux environs de 11 h 30, dans le réfectoire.

Les enfants sont au préalable changés avant de passer à table.

Le repas est un moment de structuration. L'enfant apprend certaines règles : rester à table pour manger, attendre que tout le monde ait fini de manger, ne pas prendre son doudou ou sa tétine à table (les enfants les déposent eux-mêmes dans le panier). Les plus petits sont installés sur des petites chaises disposées sur le sol afin d'être à la même hauteur que leurs copains. Lorsqu'un enfant ne souhaite pas manger, il est encouragé à goûter le plat présenté. Toutefois, les puéricultrices ne forcent jamais les enfants à manger.

Lorsque l'enfant acquiert une certaine autonomie, la puéricultrice laisse à l'enfant une cuillère pour lui permettre d'en expérimenter l'usage tout en l'alimentant avec une seconde cuillère.

En matière de quantité, les assiettes se composent de :

- > 125 g de légumes,
- > 125 g de féculents et
- > 50 g d'aliments « protéine » (ou 25 g s'il s'agit d'un repas « mixé »).

L'équipe favorise l'autonomie de l'enfant en permettant progressivement de manger seul et de boire au gobelet.

Après chaque repas, la puéricultrice demande, à tour de rôle, à un enfant de distribuer et, ensuite, de reprendre les gobelets des copains.

Il est nécessaire que les parents informent les puéricultrices des étapes passées par leur enfant afin de favoriser une continuité entre la maison et la crèche.

Par exemple, les premières panades, premières soupes, premiers dîners sont donnés par les parents ; le passage du mixé (« en purée ») aux morceaux doit avoir débuté à la maison avant d'être introduit en crèche.

Les régimes alimentaires justifiés par un certificat médical seront respectés mais les aliments de régime doivent être fournis par les parents qui signent une décharge.

12:00

Rituels d'après dîner : lavage des mains et distribution des doudous



Chaque enfant se rend au petit lavabo pour se laver les mains (avec l'aide d'un adulte).

Ensuite, il rejoint la section où Pinocchio, notre marotte, distribue les doudous et les tétines.



Le dodo

Les dortoirs se répartissent en quatre chambres. Chaque enfant dispose de son lit, ce qui lui offre un repère sécurisant. Les parents sont invités à fournir un tour de lit familier, un sac de couchage et tout autre élément permettant de rappeler la maison.



de 12 h 10 à 14 h

La répartition des enfants dans les chambres se réalise en fonction des difficultés d'endormissement et des catégories d'âge (babyphones dans les chambres des « tout-petits »). La mise au lit est l'un de ces moments privilégiés dans la relation entre l'enfant et la puéricultrice ; individualisée elle est chaque enfant. La puéricultrice prend le temps, l'installe dans son sac de couchage, lui met sa musique, son objet transitionnel, sa tétine,.... Quand l'enfant est réveillé, il rejoint la pièce de vie.

Pour les « tout-petits »

Le midi n'est pas forcément le moment de la première mise au lit. En effet, la mise au lit a lieu dès que le « tout-petit » manifeste des signes de fatique, ce qui repose sur l'observation fine des puéricultrices à l'égard de chaque enfant.

Pour les « plus grands »

La sieste des « grands » se déroule après le dîner, vers midi.

Le mobilier s'adapte au développement de l'enfant (lit à barreaux ou hamac). La sieste sur hamac est surveillée.

Si l'enfant manifeste des signes de fatigue en matinée, il peut également être mis au lit.

Nous n'interrompons pas la sieste de l'enfant pour quelque raison que ce soit.

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les dortoirs afin de ne pas déranger le sommeil des autres enfants. Dans la mesure du possible, il est également demandé de ne

La reprise des activités, les changes et le goûter

Au lever de la sieste, les enfants sont changés, habillés et reprennent leurs activités. Le goûter est distribué à partir de 15 h 00.

Pour les « tout-petits », un goûter est donné en fonction de son rythme de repas. Elle se compose d'un biberon de lait et/ou d'une panade et d'un biberon d'eau.

Pour les « grands », le goûter se compose de fruits, d'un laitage ou d'une tartine et d'un gobelet d'eau.

16:00

Le retour du soir

Le retour du soir est un moment d'échange avec les parents.

La puéricultrice prend le temps de relater la journée de l'enfant (repas, sieste, activités, ...) et d'évoquer les anecdotes et observations du jour.

Vous êtes en retard? Cela arrive!

Pensez à téléphoner à l'équipe pour prévenir...

Dans ce cas, la puéricultrice préviendra l'enfant que son parent arrive plus tard aujourd'hui. Et, pourra s'ajuster au mieux aux signaux que l'enfant exprime, notamment le mettre au lit en cas de signes de fatigue.

Les règles

La crèche implique la découverte de la vie collective et des règles inhérentes à celle-ci. Différentes règles, connues et expliquées aux enfants, sont d'application au quotidien et sont régulièrement répétées.

Lors de divergences entre enfants, les puéricultrices n'interviennent qu'en cas de nécessité. L'enfant est encouragé à s'exprimer et à gérer les conflits avec ses copains de jeu.

Les morsures ne sont pas rares, notamment chez les « tout-petits » !

Précisons que, jusqu'à deux ans, la morsure d'un enfant doit être considérée plus comme un bisou qui aurait mal tourné (il a voulu « goûter » la petit copain) que comme un comportement agressif.

Il n'est toutefois pas accepté qu'un enfant fasse mal à l'un de ses copains.

Dans ce cas, la puéricultrice explique à l'enfant qui a fait mal la raison pour laquelle il lui est demandé de ne plus le faire (tandis qu'une collègue console le petit copain...). Si l'enfant adopte un tel comportement à plusieurs reprises, il lui sera répété à chaque fois les raisons pour lesquelles il ne

Les puéricultrices restent particu-lièrement vigilantes à anticiper ce genre d'incident et à accompagner l'enfant « mordeur » afin main du de l'aider à dépasser le stade oral en l'invitant au toucher (faire des « doudouces » plutôt que mordre), en lui chantant des chansons et le stimulant dans la prononciation de mots...

Ainsi, en aidant l'enfant à parler, on l'aide à exprimer ses émotions.

peut pas faire mal; il lui sera alors demandé d'interrompre son jeu pour s'asseoir quelques minutes sur le tapis, près d'une puéricultrice afin de s'apaiser.

A titre d'exemples, les enfants sont invités à participer au rangement des jeux, à ranger les tétines et doudous avant de passer à table ou encore à rester assis durant le repas afin de maintenir un climat calme et serein.















CONSTRUIRE ET CONSOLIDER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC VOUS, LES PARENTS

En parcourant ce document, vous avez pu découvrir un peu la réalité de notre crèche. Au fil des pages, la relation avec les parents est omniprésente : de la période de familiarisation à la fin du séjour, de l'accueil du matin au retour du soir, des objets familiers aux informations utiles permettant une continuité entre la maison et la crèche. Cette relation entre les parents et l'équipe est essentielle pour nous.

Et la confiance, cela se construit au travers d'un dialogue et d'une écoute réciproque. L'équipe veille à informer le mieux possible les parents sur le vécu en crèche de leur enfant. De leur côté, les parents doivent informer les puéricultrices des évolutions dans la vie de leur enfant (introduction de la viande dans ses repas, apprentissage de la propreté,...) ou de changements qui peuvent avoir une influence sur son comportement.

Au-delà de ces échanges autour de l'enfant, nos relations sont régies par des aspects :

- **médicaux** (pas d'administration de médicament sans prescription médicale ; les parents sont régulièrement informés de l'état de santé de leur enfant et, en cas de forte température non réceptive à l'antipyrétique, seraient invités à le reprendre),
- administratifs (grille de présences mensuelles à compléter et à nous rendre pour le 20 du mois qui précède pour permettre le bon fonctionnement de la crèche),
- et de sécurité (pas de collier ni de bijou, ni pince à cheveux, nécessité de fournir une procuration certifiée conforme nous désignant les personnes autorisées à reprendre l'enfant).

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du **Règlement d'Ordre Intérieur** pour obtenir de plus amples informations sur ces différents aspects.

Pour terminer, nous vous rappelons que si votre enfant ne peut fréquenter la collectivité en raison d'une maladie, notre Intercommunale met également à votre disposition un service de garde d'enfants malades à domicile joignable au 081/40.91.60.

Si d'aventure, certains d'entre vous (parents) connaissent une « mamy conteuse » disposée à donner un peu de son temps ou ont eu vent d'un chouette spectacle créé par une école à destination de la petite enfance, qu'ils n'hésitent pas à

prendre contact avec le travailleur médico-social de la crèche.

OU SOMMES NOUS SITUES?



Téléphone de la crèche : 081/58.14.37

Travailleur Médico-Social: 0476/86.96.15